

# La laïcité selon...

Henri Pena-Ruiz

## Un grand penseur de la laïcité

Henri Pena-Ruiz est écrivain et maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris, et professeur de philosophie au Lycée Fénelon, Paris. Il a notamment publié *La laïcité. Textes choisis et présentés par Henri Pena-Ruiz*, chez Flammarion en 2003 et le *Dictionnaire amoureux de la laïcité*, chez Plon en 2014. Ses travaux lui ont mérité plusieurs prix, dont le *Prix national de la laïcité* 2014.

## Sa pensée

La pensée de Pena-Ruiz sur la laïcité, largement expliquée dans ses ouvrages et lors de conférences, traduit à la fois des qualités de cohérence, de clarté et de constance.



Selon lui, la laïcité est aujourd'hui devenue un enjeu essentiel car dans nos sociétés souvent marquées par la misère et la détresse, les replis identitaires et revendications communautaristes agissent comme fonction compensatoire.

Petit retour en arrière... La Révolution française a, entre autres, redéfini la fonction de l'État. Ce dernier est passé d'une instance de domination à une instance d'autorégulation, signifiant que le peuple se donne, par contrat social, sa propre loi au lieu de se plier à un commandement divin ou à un commandement du souverain. Ce principe est émancipateur par opposition à des traditions bien souvent religieuses et régressives. Il laisse place à la liberté individuelle mais il faut s'assurer que les libertés individuelles n'assujettissent pas certaines personnes à d'autres.

Le premier principe définissant la laïcité n'est pas la liberté religieuse mais la liberté de conscience, son préalable. Ainsi, athées et agnostiques ont droit au même traitement que les croyants. D'ailleurs, pourquoi des humanistes athées comme Jean-Paul Sartre ou Albert Camus n'auraient-ils pas droit à un traitement identique à celui auquel ont droit les religions ? Rien ne le justifie.

Le deuxième principe définissant la laïcité est celui de l'égalité de droit des individus sans distinction d'option spirituelle. Le troisième concerne l'orientation universaliste du pouvoir public, dans le sens où ce dernier n'est pas là pour répondre aux demandes particulières de citoyens mais à celles de tous.

*La notion de laïcité recouvre un idéal universaliste d'organisation de la cité et le dispositif juridique qui, tout à la fois, se fonde sur lui et le réalise. Le mot qui désigne le principe de « laïcité » fait référence à l'unité du peuple, en grec le laos, conçu comme réalité indivisible, c'est-à-dire exclusive de tout privilège. Une telle unité se fonde sur trois exigences indissociables : la **liberté de conscience assortie de l'émancipation personnelle, l'égalité de tous les citoyens** sans distinction d'origine, de sexe, ou de conviction spirituelle, et la **visée de l'intérêt général**, comme seule raison d'être de l'État.*

...  
**Sur le plan juridique**, la laïcité implique le principe de séparation des Églises et de l'État, condition et garantie de son impartialité, de sa neutralité confessionnelle, et de son affectation au seul bien commun à tous...

Ainsi, la laïcité entend priver la sphère publique de toute influence exercée au nom d'une religion ou d'une idéologie. L'espace public est ainsi protégé de tout morcellement communautariste ou pluriconfessionnel. Car le fait d'autoriser des pratiques propres à des communautés culturelles relève d'un relativisme culturel qu'il faut refuser, même s'il prétend s'autoriser de la liberté de choix de chacun. Conséquemment, il n'y a pas lieu de demander à l'État des accommodements en regard soit de repas, de traitements médicaux, de pratiques assujettissant la femme à l'homme, de mutilations génitales, ou autres.

De plus, la laïcité s'entend sans adjectif. L'affubler, comme le font certains de ses opposants, de l'adjectif « ouverte » laisserait entendre que la laïcité tout court serait « fermée », ce qui est une insulte à ce concept. Car parle-t-on de « droits de l'homme ouverts », ou encore de « justice ouverte » ? Non. Et ouvrir la laïcité reviendrait à restaurer des emprises religieuses sur l'espace public, ce qui est en contradiction avec son essence même.

## RÉFÉRENCES

Henri **Pena-Ruiz**, *Débat organisé par la Coalition laïcité Québec*, Montréal, 26 avril 2012. Propos recueillis par Pierre Cloutier.

Henri **Pena-Ruiz**, *La laïcité. Textes choisis et présentés par Henri Pena-Ruiz*, Flammarion, 2003.

Yves Laframboise

Février 2016